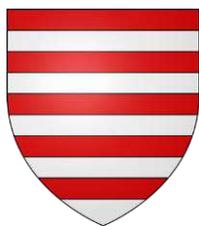

BULLETIN MUNICIPAL



2024



SAINT-FORGEUX-LESPINASSE

SOMMAIRE

Suivez toute l'actualité de la commune sur :



1 Téléchargez gratuitement l'application

2 Recherchez votre Commune ou votre Code Postal

3 Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

Scannez-moi

Play Store Apple Store App Gallery

MOT DU MAIRE

Page 1

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Pages 2 à 11

ÉTAT CIVIL

Page 12

CALENDRIER DÉTACHABLE

Pages 13 à 16

VIE DE LA COMMUNE

Pages 17 à 20

VIE ASSOCIATIVE

Pages 21 à 27

REPORTAGE

Pages 28 à 29

Mentions légales :

Editeur : Mairie – 1, place Verdun – 42640 Saint-Forgeux-Lespinasse – tel : 04.77.65.60.64
Directeur de la publication : Jean-Marc AMBROISE – Rédaction : Alexandra PERRIN – Elisabeth PIGAT
Impression : AURAPRINT-X – 98, rue des labeurs – 42840 Montagny
Parution : Janvier 2025

Crédits photos : ADMR, AJS, Arbre aux papillons, Famille Daubard, Familles Rurales, Famille Feraux, Martine Lacombe, Famille Lagrange, Jeannine Lefauve (MI.DA.NE Spectacles), Marc Liozon, Jocelyne Malbrunot, MAM'Enchantée, Alexandra Perrin, Elisabeth Pigat, Pixabay, Christian Prost, Roannais Agglo, Siel, Sou des écoles, Théâtre Osmose



Absente : Agnès Boirard

L'année 2024 a été marquée, pour notre commune, par un moment fort et fédérateur avec l'inauguration, début octobre, de la Maison d'Assistants Maternels (MAM) et du bâtiment multi-espaces. Ces deux entités constituent une belle attractivité pour notre territoire, autour d'un pôle enfance regroupant l'école et la MAM et d'un pôle culturel comprenant la Médiathèque, l'espace d'exposition et l'espace numérique. Ces nouveaux aménagements ancrent la place de notre village comme lieu incontournable, où petits et grands, toutes générations confondues, peuvent se retrouver. Bientôt, sur cette même place, vous pourrez profiter d'un nouveau service, une épicerie participative, grâce à l'engagement d'un collectif d'habitants.

Néanmoins, cette embellie patrimoniale et la belle dynamique créée par ces projets ne doivent pas masquer les facteurs extérieurs qui vont peser, de façon indéniable, sur les prochains mois voire les prochaines années. Je pense notamment à ceux liés au changement climatique et au contexte économique national qui va engendrer des répercussions et induire inévitablement une rigueur budgétaire au niveau communal.

L'évolution du climat, avec ses épisodes de forte pluie et de sécheresse, qui affecte particulièrement l'état de nos routes et voies communales, conjoint à la rigueur budgétaire nationale, vont nous imposer de prioriser les investissements du fait des dotations en baisse et de la hausse des charges courantes. Aussi, nous mettrons tout en œuvre pour répondre à ces contraintes, tout en veillant à une gestion saine et responsable de nos ressources financières. Pour cela le budget 2025 sera un rendez-vous majeur nous obligeant à prioriser nos actions.

Ensemble, nous devons nous adapter à cette réalité tout en restant engagés à améliorer notre quotidien. C'est avec cette rigueur et cette détermination que nous pourrions surmonter les défis financiers qui se présentent à nous. Nous veillerons à ce que notre commune reste une commune aux finances saines permettant de faire face aux impondérables, tout en maintenant un cadre de vie attractif et agréable pour tous.

Toutefois, la vie communale ne s'arrête pas à des impératifs budgétaires mais elle s'appuie aussi sur la vitalité de ses associations, lieu d'échanges et de partage pour tous. A cet égard je voudrais saluer tous les bénévoles qui œuvrent, par leur engagement, à leur bon fonctionnement et souhaiter la bienvenue à l'association Osmose qui ouvre de nouveaux horizons en proposant notamment, très bientôt, des cours de théâtre ouverts à tous.

Je souhaite également profiter de cette tribune pour remercier nos commerçants et artisans qui font rayonner notre village.

Je suis fier de ce que nous avons accompli ensemble et je reste convaincu que l'avenir de notre commune est prometteur au regard des engagements de chacun. Continuons à avancer, main dans la main, pour construire un avenir toujours plus radieux.

Après ces quelques mots, je vous invite à parcourir ce bulletin où vous découvrirez au fil des pages la richesse du mouvement associatif et participatif.

Pour conclure et au seuil de cette nouvelle année 2025, je tiens avec l'équipe municipale à vous adresser nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de prospérité.

Bien à vous,

Jean-Marc AMBROISE,
Maire

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTE D'IDENTITÉ



Depuis le 2 août 2021, les cartes d'identité émises sont au format carte bancaire.

Validité : 10 ans.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358



PASSEPORT



Les passeports biométriques comportent dorénavant des données biométriques : les photos et les empreintes digitales.

Pour obtenir un passeport, il faut se rendre dans une mairie équipée de stations d'enregistrement : Renaison, Riorges, Roanne, Charlieu et Le Coteau.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N360



ICITOYEN.FR



Habitants de Roannais Agglomération, Icitoyen simplifie vos démarches et concentre l'ensemble des demandes et démarches que vous pouvez effectuer en ligne.

RECENSEMENT MILITAIRE



Dès 16 ans le recensement est obligatoire pour tout jeune Français(e). Cette démarche est obligatoire. Elle est le préalable à la journée défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics.

Le ou la jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile ou sur mon.service-public.fr (pour certaines communes) ou au consulat ou service diplomatique français s'il réside à l'étranger. Le ou la jeune doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16ième anniversaire.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24



PERTE DE DOCUMENTS



Les démarches administratives à suivre en cas de perte sont à effectuer via internet :

Perte de permis de conduire :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1727>



Perte de carte nationale d'identité :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1344>



Perte de certificat d'immatriculation d'un véhicule :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1726>



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE ☎ 04.77.65.60.64

Secrétaire : Aline BRACQ
 Technicien : Hervé PRIKASKY
 3 agents employés à l'école et à l'entretien des bâtiments communaux :
 Yvelise BERNARD, Anita CALLIGARO-DADOLLE et Séverine MICHAUD

1 Place de Verdun
 42640 Saint-Forgeux-Lespinasse
 Email: mairie@sfl42.fr
 Site : www.saint-forgeux-lespinasse.fr (en cours de rénovation)

Heures d'ouverture au public :
 lundi, mardi, jeudi : de 14h00 à 17h00
 vendredi : de 8h00 à 13h00
 Permanence du Maire :
 mercredi : de 16h00 à 19h00 (sur rendez-vous)

LOCATION SALLES COMMUNALES

Petite salle des fêtes (50 convives) (*) :

	Association de la commune	Résident de la commune	Hors commune
1 jour (semaine)	Gratuit	115 €	175 €
2 jours (semaine)		160 €	240 €
Week-end(**)		175 €	255 €
Option Ménage (***)		+65 €	+65 €
Option Vaisselle		+25 €	+25 €
Chauffage (du 1/11 au 30/03)		+20 €	+20 €
Caution		300 €	300 €

Salle des sports et d'animation (250 convives) (*) :

	Association de la commune	Résident de la commune	Hors commune
1 jour (semaine)	120 € quelle que soit la durée et maximum 3 fois /an	295 €	425 €
2 jours (semaine)		380 €	525 €
Week-end(**)		395 €	540 €
Ménage et Vaisselle		Inclus	Inclus
Caution	600 €	600 €	600 €

Tarifs valables à compter du 1^{er} janvier 2025

(*) L'ensemble des locaux doit être rendu balayé et lavé, les poubelles vidées et la vaisselle lavée, essuyée et rangée. A défaut 150 € seront retenus sur la caution.

(**) Etat des lieux le vendredi après-midi et lundi matin. Si état des lieux le dimanche majoration de 55 euros.

(***) Le ménage ne comprend que le lavage du sol et la remise en conformité de la cuisine.

GENDARMERIE ☎ 17

Route de Vivans
 42310 La Pacaudière ☎ 04.77.64.30.06

295 rue de l'Annexe
 42370 Renaison ☎ 04.77.64.40.52

POMPIERS ☎ 18

Route de Chenay le Châtel
 42310 La Pacaudière ☎ 04.77.64.16.53

AIDE MÉDICALE URGENTE / SAMU ☎ 15

SOS Médecin ☎ 36.24

Urgence Centre Hospitalier ☎ 04.77.44.30.02

Urgence clinique de Renaison ☎ 04.77.44.45.44

Urgence gynécologique ☎ 04.77.44.37.76

Centre antipoison (Lyon) ☎ 04.72.11.69.11

Pharmacie de garde ☎ 39.15

EDF : SERVICE DEPANNAGE ☎ 08.10.33.31.42

GDF - URGENCE SECURITE GAZ :
 APPELER GRDF ☎ 08.00.47.33.33

URGENCE ASSAINISSEMENT ☎ 06.18.54.13.15

URGENCE FUITE D'EAU ☎ 06.07.49.29.06

ÉCOLE PRIMAIRE ☎ 04.77.65.64.12

Edith PIAF
 18 Place de Verdun
 42640 Saint-Forgeux-Lespinasse

Directrice : Emilie LAUTRIC
 Professeure des écoles : Corinne ROCHE
 F.F.ATSEM : Anita CALLIGARO-DADOLLE
 Ecole, cantine, garderie :
 Séverine MICHAUD et Yvelise BERNARD
 Email : ce.420701j@ac-lyon.fr

Pré-inscription des enfants **obligatoire en mairie** le plus tôt possible, avant inscription définitive à l'école.

CONCESSIONS CIMETIÈRE

Voir détail page 16 (Au dos du calendrier)

NUMÉROS UTILES

PAROISSE ☎ 04.77.64.40.11

Sainte Madeleine
64 Place de la Barrière
42370 Renaison

FINANCES PUBLIQUES ☎ 04.77.44.01.00

3 Place du Champ de Foire
42300 Roanne

Du Lundi au Vendredi :
De 8h30 à 12h30

ROANNAISE DE L'EAU ☎ 04.77.68.54.31

63 Rue Jean Jaurès
42300 Roanne

Site : www.roannaise-de-leau.fr

Heures d'ouverture au public :

Du Lundi au Jeudi :
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Vendredi : de 9h00 à 16h00 sans interruption

ASSISTANTE SOCIALE ☎ 04.77.23.24.90

Mme MATRAT (Secrétariat au Conseil Général)

Permanence en Mairie de la Pacaudière :

Judi : de 9 h 00 à 12 h 00

Permanence en Mairie de St-Martin-d'Estréaux :

Les 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois : sur rendez-vous

Maison Loire Autonomie (personnes âgées,
handicapées) ☎ 04.26.24.52.00 / 04.77.49.91.91

MÉDIATHÈQUE ☎ 04.77.68.26.93

91 Place de Verdun
42640 Saint-Forgeux-Lespinasse

Jours et heures d'ouverture :

Mardi : de 15h30 à 17h30

Mercredi : de 10h00 à 12h00

Samedi : de 10h00 à 12h00

MAM'ENCHANTÉE

64, Place de Verdun
42640 Saint-Forgeux-Lespinasse

Email : mamenchantee42@gmail.com

DÉCHETTERIE ☎ : 08.00.17.34.50

Route de la Gare
42310 La Pacaudière

Badge d'accès obligatoire

Heures d'ouverture au public :

Du Lundi au Samedi :

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

MUTUELLE DE VILLAGE ☎ 04.77.70.08.88

Pour tout renseignement complémentaire et étude de
devis personnalisé, vous pouvez contacter le
06.07.13.99.55

CONCILIAEUR DE JUSTICE ☎ 06.49.04.98.62

Patrick CHIZELLE

Tient ses permanences en mairie de St-Alban-les-
eaux chaque jeudi matin.

Les personnes intéressées doivent prendre RDV.

CROIX-ROUGE ☎ 04 77 71 35 64

Unité local du roannais

12 rue Beaulieu

42300 Roanne

OFFICE DE TOURISME ROANNAIS AGGLOMÉRATION ☎ 04.77.71.51.77

Maison du Tourisme

8 Place Maréchal de Lattre de Tassigny

42300 Roanne

Email: ot@leroannais.com

RÉSEAU CAP2S ☎ 04.77.72.18.51

(Coordination et Appui aux Professionnels de la Santé et du Social)

141 Rue du 8 Mai 1945

42153 Riorges

Email : accueil1@cap2s.org

CORRESPONDANTS JOURNAUX

Le Pays Roannais :

Stéphanie JOUANNEAU

☎ 06.10.82.29.38

Email : stephaniemoralesjouanneau@gmail.com

La Tribune / Le Progrès :

Benoît DARCQ

☎ 06.63.29.93.20

Email : darcqbenoit@orange.fr

Stéphanie DUPRE

☎ 06.29.76.31.88

Agence de Roanne

☎ 04.77.71.81.99



ASSOCIATION
DE LA PACAUDIÈRE

Vous êtes toujours plus nombreuses et nombreux à nous faire confiance au quotidien, MERCI !

Continuité et nouveautés



Sous l'impulsion du Conseil d'Administration, les équipes de bénévoles et salariés œuvrent de concert au quotidien pour assurer les services et les activités développés depuis de nombreuses années tout en élargissant son offre de services. Pour ce faire, l'association vous propose de nouvelles disciplines (renforcement musculaire avec notre nouvelle professeure Cellia, QI Gong, DO IN...) et à de nouveaux partenariats (le collège Papon, des commerçants, l'association Âge d'or...) au bénéfice direct des habitants de l'ex canton de La Pacaudière, conformément à l'agrément d'espace de vie sociale attribué par la Caisse d'Allocations Familiales dont nous travaillons actuellement au renouvellement. C'est en effet grâce au soutien actif de nos partenaires notamment financiers tels que la CAF, le département, Roannais Agglomération et certaines communes que, par exemple, notre équipe peut chaque jour en moyenne :

- Accueillir jusqu'à 12 enfants à la micro-crèche « Les Pitchouns »
⚠ Il reste quelques créneaux disponibles ⚠ 04 77 64 35 57, même en urgence/ halte garderie.
- Porter une quarantaine de repas confectionnés par l'Ehpad, 04 77 66 40 80.
- Accueillir des assistants maternels, enfants et parents aux Relais Petite Enfance de Saint Germain Lespinasse, 04 77 64 50 93, et La Pacaudière, 06 48 64 90 31, Audrey Bournet.
- Proposer des activités de loisirs au siège mais aussi sur plusieurs communes (Changy, Saint Bonnet des Quarts, Saint Forgeux Lespinasse...).
- Assurer jusqu'à deux transports solidaires par jour.
- Proposer une permanence d'appui aux démarches dématérialisées et des services numériques à domicile.
- Assurer un accueil et des activités au siège de l'association.



Afin de répondre plus spécifiquement à vos besoins l'AFR a revu ses horaires et vous propose depuis un an un « café-rencontre » le samedi matin au siège de l'association où il fait bon se retrouver, échanger, rire et concrétiser des projets.

N'hésitez pas à venir rencontrer bénévoles, salariés et administrateurs autour d'une boisson chaude et nous faire part de vos suggestions, envies et/ou besoins.



CONSEILLER
NUMÉRIQUE

07 75 71 90 15



L'association Jeunesse et Sport a pour vocation de proposer et organiser des loisirs pour les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans.

Loisirs, séjours, projets

NOS GRANDES VALEURS

*Développer des lieux d'accueil adaptés aux attentes des parents et des enfants
Contribuer à l'épanouissement de l'enfant à travers la pratique d'activités variées
Accorder une grande importance aux notions de responsabilité, d'autonomie ainsi qu'à la démarche de montage de projets
Favoriser la découverte du patrimoine local, en termes culturels et environnementaux*

SECTEUR ENFANTS 3/5ans et 6/10ans	SECTEUR ART VIVANT 11/17ans	SECTEUR ADOS 11/17ans
<p>3-10ANS</p> <p>CENTRE DE LOISIRS MERCREDIS St Forgeux Lespinasse St Martin d'Estreaux</p> <p>VACANCES St Forgeux Lespinasse La Pacaudière St Martin d'Estreaux</p> <p>SEJOURS VACANCES ETE</p>	<p>11-17ANS</p> <p>CINÉ BLABLA PASS'SPECTACLE</p> <p>2 PROJETS SPECTACLE # La TRIBU du sujet # Junior Cie Error404</p> <p>2 CAMPS FESTIVAL</p> <p>FESTIVAL SCENE DE OUF</p>	<p>11-17ANS</p> <p>CLUB ADOS VACANCES SEJOURS ETE</p> <p>BASKET ACROBATIQUE ORGANISATION DU RAID AVENTURE</p> <p>ACCOMPAGNEMENT PROJETS</p>
<p>Betty VAUJOUR 07.82.35.18.87</p>	<p>Julie BURNIER 06.95.82.23.85</p>	<p>Eloïse GAUMON 06.30.70.84.08</p>

mail : ajslecrozet@yahoo.fr
Facebook : @AJSenfants

ASSOCIATION AJS

SECTEUR ENFANTS

ENFANTS DE 3 A 10ANS
CENTRE DE LOISIRS & SEJOURS VACANCES

Des loisirs pour tous

272 enfants ont fréquenté nos centres de loisirs (mercredis et vacances confondues) et participé à des activités pensées pour chaque âge

Et pour tous les goûts

Thèmes des activités:
Carnavals à travers le monde, Dinosaures, Iles fantastiques, Pirates, Projet spectacle, Halloween

Les vacances ... et la vie au grand Air !

Sorties Nature
Séjour Montagne
Séjour Nautique
Mini Séjour maternels au camping

Et un programme de formation
Animateur et Directeur

Nous formons les jeunes avec notre contrat CURSUS Bafa/Bafd (financement Bafa/Bafd, stage pratique rémunéré...)
Contactez nous !

CONTACT BETTY VAUJOUR - 07.82.35.18.87



Une équipe de bénévoles à votre écoute.
Avoir un interlocuteur près de chez soi, être écouté et compris,
c'est ce que propose l'ADMR pour aider tous ceux qui souhaitent
bien vivre chez eux!

En 2023 sur votre commune de **ST FORGEUX LESPINASSE**:
L'ADMR a effectué **1 553 heures** pour **20 personnes aidées**.
3 personnes bénéficient de la **téléassistance FILIEN ADMR**.



Facilitez-vous la vie !

Ménage, repassage
Garde d'enfants
Aide à la personne
Téléassistance



1^{er} réseau national
et associatif de
service à la personne

Tous nos services peuvent ouvrir droit
à des réductions au
crédit d'impôt

*Forte de sa nouvelle identité,
l'ADMR est plus que jamais
un mouvement mobilisé
pour une société plus solidaire
et plus inclusive !*

50%
Crédit
d'impôt

ADMR de la Pacaudiere

04 77 64 36 62 / msslapacaudiere@fede42.admr.org

37 Allée des Docteurs Gagnière 42310 LA PACAUDIERE

Permanences Le lundi et jeudi de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h30
Le mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h30

Vous pouvez contacter l'infirmière coordinatrice du SSIAD au 04 77 64 11 34
Permanences mardi et jeudi de 9h à 12h

Bénévole pourquoi pas vous ?

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe pour cette mission
passionnante!

COMMERCES ET ARTISANS

COMMERCES	GITES	ENTREPRISES - ARTISANS
<p>Travaux publics – Terrassements Thierry BERGER ☎ 06.86.18.58.47 Mail : bergerthierry@wanadoo.fr</p>	<p>Production/Affinage Fromages La Petite Madeleine Marc BONNETIN ☎ 06.21.70.36.73</p>	<p>Transports / Négoce Fourrages SASU Transports Fayolle Johan FAYOLLE ☎ 06.03.31.13.71 Mail : transportsfayollefourrages@hotmail.com</p>
<p>Gîte "La Ferme des Charolaises" Sébastien et Patricia BERARD ☎ 04.77.65.95.40 06.76.30.57.07 Site : www.la-ferme-des-charolaises.fr</p>	<p>Commerce de bestiaux Éric MIVIÈRE ☎ 04.77.65.64.42 06.07.56.53.08 Mail : eric.miviere@wanadoo.fr</p>	<p>Vente de viande La Ferme des Charolaises ☎ 04.77.65.95.40 06.76.30.57.07 Site : www.la-ferme-des-charolaises.fr</p>
<p>Sellerie Auto/Moto Loïc CHERBUT ☎ 06.20.62.02.42 Mail : cherbutloïc@gmail.com</p>	<p>Gîte "L'Assiette Roannaise" Christophe et Carole GUILLON ☎ 04.77.65.65.99 Mail : assietteroannaise@sfr.fr Site : www.restaurant-assiette-roannaise.fr/-/Le-Gite-.html</p>	<p>Transports Loïc JOUANNEAU ☎ 06.06.67.73.29 Mail : tj42640@gmail.com</p>
	<p>Entreprise de spectacles MIDANE Spectacles ☎ 04.77.65.64.75 Mail : midanespectacles@wanadoo.fr Site : www.midane-spectacles.com</p>	<p>Epicerie ambulante Le Petit Marché Les mercredis de 10h à 10h45 Place Verdun ☎ 06.61.29.56.16 09.81.73.37.36</p>
<p>Garage Plein-Air Auto Ets CHARRET ☎ 04.77.65.67.22</p>	<p>Salon de coiffure Marlène VIAL ☎ 04.77.65.61.20</p>	<p>Electricité Arnaud BARDON ☎ 04.77.65.98.27</p>
<p>Coiffure à domicile Honorine ESCOFFIER ☎ 06.17.52.57.46</p>	<p>L'Instant Couture Marie-Claude DUVERGER ☎ 04.77.65.98.56</p>	<p>Gîte Christiane BURNOT ☎ 04.77.65.66.48 06.09.44.47.51</p>
<p>Maçonnerie / Rénovation Fabien ESCOFFIER ☎ 06.88.34.76.48 Mail : escoffierfabien85@gmail.com</p>	<p>Restaurant / Bar "L'Assiette Roannaise" Christophe et Carole GUILLON ☎ 04.77.65.65.99 Mail : assietteroannaise@sfr.fr Site : www.restaurant-assiette-roannaise.fr</p>	<p>Travaux publics et agricoles Romain MEUNIER ☎ 06.87.14.24.26 Mail : romain-meunier@orange.fr</p>
<p>Food Truck-Tartes Flambées Le Camion Rouge 1 mercredi / 2 de 17h30 à 22h Place Verdun ☎ 07.60.79.09.14</p>	<p>Transports/Travaux publics/Béton Ets VERNASSIERE ☎ 04.77.71.48.65</p>	<p>Les Liqueurs Alice ☎ 07.63.45.64.18 Site : www.les-liqueurs-alice.fr</p>
<p>Terrassements Benoit FAVIER ☎ 06.88.29.27.85 Mail : benfavier42@gmail.com</p>		<p>Dessinateur – Dépôt de permis AB Conception Anthony BERGER ☎ 06.33.47.66.59 Mail : AB-Conception@outlook.fr</p>

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : **DP**

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

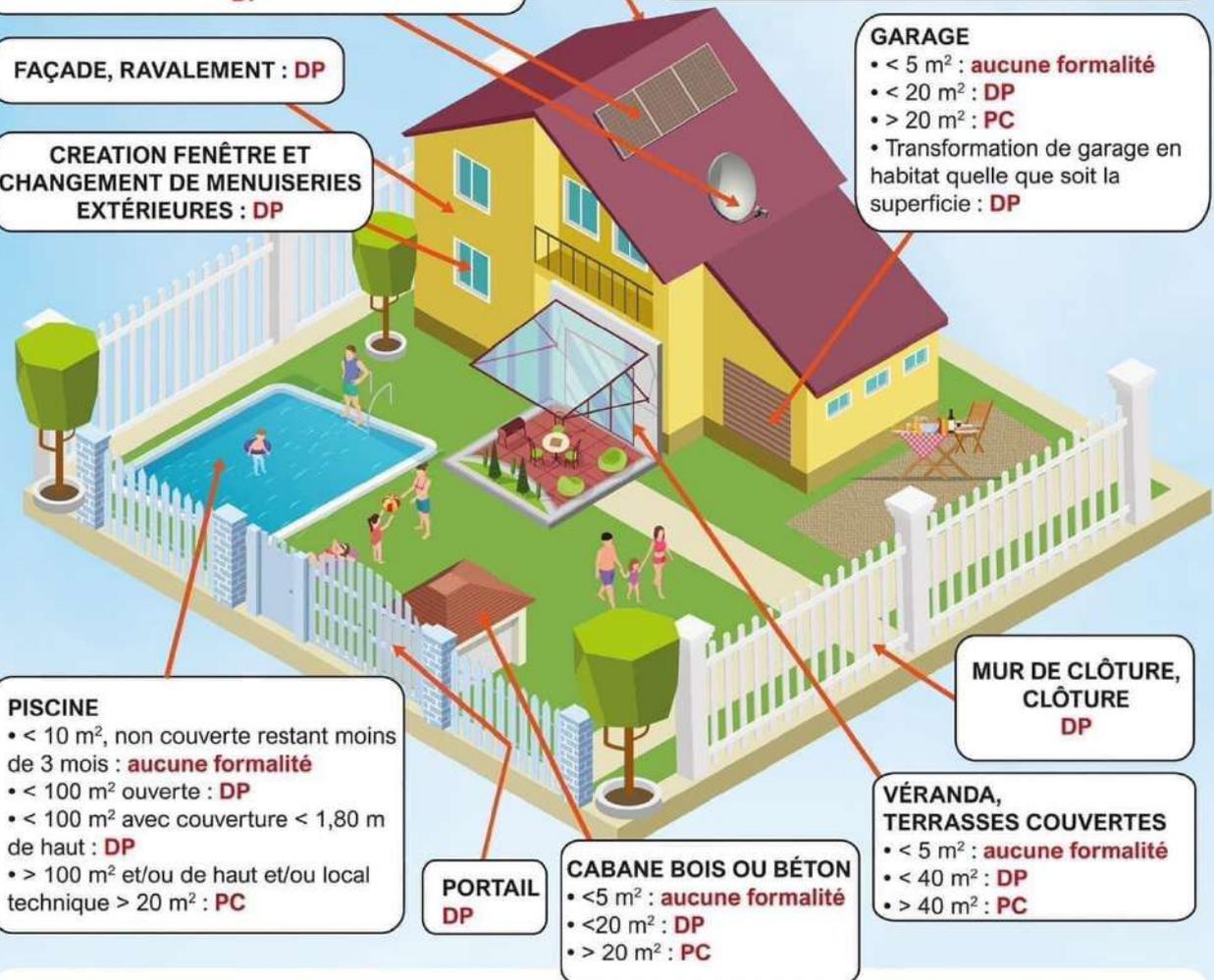
PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : **DP**

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : **DP**

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**



PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**
- < 100 m² ouverte : **DP**
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE **DP**

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : aucune formalité
- < 40 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**

PORTAIL **DP**

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)

LE DÉPARTEMENT

Le Département agit pour Saint-Forgeux-Lespinnasse

Depuis juin 2021, Antoine Vermorel-Marques et Huguette Burelier sont les élus en charge du canton de Renaison dont dépend Saint-Forgeux-Lespinnasse. Depuis trois ans et demi, ce binôme a à cœur de défendre les intérêts de son territoire.

Ils reçoivent les habitants qui le souhaitent sur rendez-vous au 04 77 48.42 28. Le Département au service de notre commune

Le Département au service de notre commune

Pour les habitants de Saint-Forgeux-Lespinnasse, le Département contribue chaque jour à l'amélioration de leur cadre de vie. Partenaire incontournable des communes, la collectivité accompagne par sa logistique ou grâce à des aides financières via différentes enveloppes les projets de Saint-Forgeux-Lespinnasse.

Aussi, depuis début 2024, ce sont 78 553 € d'aides qui ont été apportées aux différents travaux d'amélioration, de construction ou de réfection. Les enveloppes territorialisées ou de solidarité permettent en effet au Département de venir en aide aux communes via des travaux d'aménagement ou de rénovation.

Outre divers programmes de voirie, le Département a permis de subventionner pour partie :

- le changement de chauffage de l'école, de la mairie et de l'appartement communal,
- le ravalement de la façade de la maison des assistants maternels,
- les équipements numériques pour l'espace médiathèque,
- la reprise de l'enrobé de l'accès à la salle de la Croix Verte.



Antoine Vermorel-Marques et Huguette Burelier continueront d'accompagner la réalisation de projets avec toute la détermination qui caractérise l'action qu'ils portent depuis 2021. Ils tiennent à remercier Jean-Marc Ambroise, son équipe municipale, mais aussi les artisans, les commerçants, les agriculteurs, les pompiers, les gendarmes, le tissu associatif et tous ceux qui contribuent quotidiennement à faire rayonner le canton de Renaison.

Merci pour votre confiance,

Avec vous, pour vous, ensemble !

FIN DU RÉSEAU CUIVRE

Anticiper son passage à la fibre avec le dispositif du pré-raccordement

Précurseur dans le déploiement d'un réseau d'initiative publique, le SIEL-Territoire d'énergie Loire et ses partenaires l'ont été également sur le dispositif unique de pré-raccordement qui garantit une couverture numérique au bénéfice de tous : le dispositif de pré-raccordement permet de **raccorder gratuitement tous les logements** jusqu'au 31 décembre 2025**.

Pour en profiter, il est indispensable de se rendre sur www.thd42.fr ou www.thd42exploitation.fr, un technicien mandaté par le SIEL-Territoire d'énergie Loire viendra effectuer la pose d'une prise terminale optique.

Une fois la prise posée, l'utilisateur pourra souscrire une offre de services auprès des onze opérateurs partenaires et profiter d'une connexion Internet à très haut débit.

Au cours de l'année 2025 vous pourriez être démarché(e)s par des fournisseurs d'accès internet. Si vous concluez un accord avec eux directement vous devrez vous acquitter du montant de l'installation estimée à ce jour aux alentours de 1500€.

D'autre part, si vous n'êtes pas intéressé(e)s à titre personnel, n'oubliez pas qu'en cas de revente le fait d'avoir la fibre sera un plus pour l'acquéreur qui n'aura pas à débours, à titre personnel, le coût de la connexion au réseau de la fibre.

**Dispositif valable pour tous les bâtiments recensés entre 2013 et 2018. Le raccordement des nouvelles constructions étant soumis à un règlement forfaitaire.



La collecte des déchets alimentaires s'étend à toute l'Agglo !



Conformément aux exigences nationales, Roannais Agglomération a mis en place en 2024, sur tout son territoire, une nouvelle collecte : celle des déchets alimentaires. Vous résidez en habitat collectif ou en centre-bourg ? Il y a forcément un abri-bac près de chez vous.

Après un premier déploiement en zone urbaine au printemps 2024, 68 nouveaux abris-bacs ont été installés entre octobre et décembre par Roannais Agglomération dans les 34 communes situées en secteur rural et péri-urbain. Les habitants des centres-bourgs n'ayant pas la possibilité de composter peuvent désormais, eux aussi, y déposer leurs déchets alimentaires.

En parallèle, une campagne de sensibilisation a été menée auprès des 4000 foyers concernés qui se sont vu remettre un bio-seau de 10 litres et 100 sacs en papier kraft.



Sac, bio-seau, abri-bac... Mode d'emploi

Placez le sac kraft dans votre bio-seau. Jetez-y vos déchets alimentaires selon les consignes.

Déposez le sac kraft rempli et fermé dans un abri-bac près de chez vous.

Quels déchets alimentaires jeter ?

Pain et céréales, épluchures, restes de fruits et légumes, marc de café, sachets de thé, coquilles

d'œuf, fromage, viande, os, poisson, arêtes, crustacés, coquillages, restes de repas.

Quels sont les déchets interdits ?

Déchets non organiques (plastique, verre, métal), capsules de café, couches, huiles, déchets

verts, mégots de cigarette, cendres, litière, déjections animales.

Que deviennent nos déchets alimentaires ?

Une fois collectés, ils seront acheminés vers une plateforme de compostage collectif ou

serviront à produire du biogaz via un méthaniseur.

Pas encore de bio-seau ?

Si vous n'étiez pas à votre domicile lors de la distribution des bio-seaux et des sacs kraft, pas

de souci ! Vous pouvez vous rapprocher de votre mairie. Certaines disposent encore de kits.

Sinon contactez le numéro vert de l'Agglo.

Et pour les autres foyers ?

Si vous habitez une maison individuelle avec jardin, des composteurs fournis par Roannais

Agglomération sont à votre disposition gratuitement. Plus de 13 000 ont déjà été distribués.

Pour tout renseignement ou toute demande :



Naissances

Raphaël DAUBARD

Né le 15 avril 2024
Fils de Guillaume DAUBARD
et Céline GIRIN



Noélio

Né le 11 juin 2024

Marceau LAGRANGE

Né le 11 juillet 2024
Fils de Romain LAGRANGE
et Lisa CAVAILLON



Mathis FERAUX

Né le 25 juillet 2024
Fils de Anthony FERAUX
et Loïs GUIGNARD



Alessio MEILLER

Né le 24 octobre 2024
Fils de Anthony MEILLER
et Amandine ROSSI

Iris LAVAL

Née le 28 octobre 2024
Fille de Ludovic LAVAL
et Elodie BOUDIER

Amina DIOP

Née le 5 décembre 2024
Fille de Abdoul Aziz DIOP
et Bahia ANSSEUR

Décès et Transcriptions

Lucien GUEREAU

Le 18 février 2024

Maurice DUFOURT

Le 12 mai 2024

Juliette FILLON Veuve DEGOULANGE

Le 18 mai 2024

Marie-Thérèse BOLAND Epouse MARC

Le 21 mai 2024



CONSIGNES DE TRI

LE TRI SE SIMPLIFIE !

Afin de se mettre en conformité avec la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui impose une réduction de 50% des déchets enfouis d'ici 2025, Roannais Agglomération a réorganisé ses systèmes de collecte pour mieux valoriser les déchets produits par les habitants du territoire.

Rappel des consignes de tri :

Ordures ménagères
Dans la poubelle à couvercle bordeaux !
EN SAC FERMÉ

Emballages et papiers
EN VRAC, SANS SAC ET BIEN VIDÉS
Ne pas imbriquer les différentes matières
Dans la poubelle à couvercle jaune !

Verre
EN APPORT VOLONTAIRE
DANS LA COLONNE À VERRE

Textiles
EN SAC FERMÉ
EN APPORT VOLONTAIRE
DANS LA COLONNE « LE RELAIS »

Déchèterie
Déchets spéciaux et volumineux

BODGE
Pratices et chartes

Les erreurs de tri dans ces bacs pourraient entraîner un refus de collecte !

Sur le calendrier :

- Soir où sortir sa poubelle bordeaux
- Soir où sortir sa poubelle jaune

Pour rappel : Les collectes de déchets ménagers prévues un jour férié et les jours suivants de la semaine sont toutes décalées d'une journée.

Badge d'accès aux déchèteries à demander sur le portail Icitoyen, après avoir créé un compte :

<https://icitoyen.fr/>



A Saint-Forgeux-Lespinasse, le collecteur se situe, place de Verdun, à côté de la mairie :



TOUS LES DÉCHETS ALIMENTAIRES en sacs krafts ou vrac uniquement

AUTORISÉS

- Viande / Poisson
- Coquillages & crustacés
- Epluchures / Restes de fruits & légumes
- Marc de café & sachets de thé
- Fromage
- Coquilles d'œuf
- Pain & céréales
- Restes de repas

INTERDITS

- Huile
- Déchets verts
- Sacs plastiques (sauf bio/organiques)
- Verre, plastique, métal
- Couches
- Mégaots, cendres, Bâtière, déjections animales
- Capsule de café

POUR TOUTS LES FOYERS VIVANT EN MAISON INDIVIDUELLE AVEC JARDIN :
Le compostage est naturellement la solution à privilégier.
Distribution gratuite de composteurs 400L

COMPOSTEUR EN PLASTIQUE

Un composteur en plastique est également fourni aux foyers en maison individuelle avec jardin qui en ont fait la demande. Il recueillera tous les petits déchets verts et alimentaires.

- Végétaux : plantes, fleurs, tontes de gazon, « mauvaises » herbes...
- Coquilles d'œufs écrasées, de fruits secs...
- Épluchures de fruits, de légumes
- Marc de café (avec le filtre en papier) et sachets de thé
- Mouchoirs en papier, essuie-tout

Toute l'info sur aggloroanne.fr

Un doute, une question ?

➤ N° vert 0 800 17 34 50

APPEL GRATUIT

JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN				
M	Jour de l'an ● 1	S	1	S	1	M	● 1	J	Fête du travail	1	D	1		
J	2	D	2	D	2	M	2	V		2	L	2		
V	3	L	3	L	3	J	3	S		3	M	● 3		
S	4	M	● 4	M	● 4	V	4	D		4	M	4		
D	5	M	5	M	5	S	5	L		5	J	5		
L	6	J	6	J	6	D	6	M	●	6	V	6		
M	● 7	V	7	V	7	L	7	M		7	S	7		
M	8	S	8	S	Belote - FNACA	8	M	● 8	J	Cérémonie Commémorative	8	D	8	
J	9	D	9	D	9	M	9	V		9	L	Pentecôte	9	
V	10	L	10	L	Grille de Pâques - SdE	10	J	10	S		10	M	10	
S	11	M	● 11	M	● 11	V	11	D		11	M	● 11	11	
D	Vœux du maire Théâtre Osmose	12	M	12	M	12	S	12	L		12	J	12	
L	13	J	13	J	13	D	Spectacle -SdE	13	M	●	13	V	13	
M	● 14	V	14	V	14	L	14	M		14	S	14	14	
M	15	S	15	S	15	M	● 15	J		15	D	15	15	
J	16	D	16	D	16	M	16	V		16	L	16	16	
V	Repas à emporter - SdE	17	L	17	L	17	J	17	S		17	M	● 17	17
S	18	M	● 18	M	● 18	V	18	D		18	M	18	18	
D	19	M	19	M	19	S	19	L		19	J	19	19	
L	20	J	20	J	20	D	20	M	●	20	V	20	20	
M	● 21	V	21	V	21	L	Pâques	21	M		21	S	21	21
M	22	S	22	S	Repas Dansant - CdF	22	M	22	J		22	D	Vide grenier - CdF	22
J	23	D	23	D	Cérémonie Commémorative	23	M	● 23	V		23	L	23	23
V	Nuit lecture - Médiathèque	24	L	24	L	24	J	24	S		24	M	● 24	24
S	Vœux du député	25	M	● 25	M	● 25	V	25	D		25	M	25	25
D	26	M	26	M	26	S	26	L		26	J	26	26	26
L	27	J	27	J	27	D	27	M	●	27	V	Kermesse Fête Musique -SdE	27	27
M	● 28	V	28	V	28	L	28	M		28	S	28	28	28
M	29		S	29	M	● 29	J	Ascension	29	D	29	29	29	29
J	30		D	30	M	30	V	30	L		30	L	30	30
V	31		L	31				S		31				

JUILLET		AOUT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE				
M	1	V	1	L	1	M	1	S	Toussaint	1	L	1		
M	2	S	2	M	2	J	2	D		2	M	2		
J	3	D	3	M	3	V	3	L		3	M	3		
V	4	L	4	J	4	S	4	M		4	J	4		
S	5	M	5	V	5	D	5	M		5	V	5		
D	Brioches - CdF	6	6	S	6	L	6	J		6	S	6		
L	7	J	7	D	7	M	7	V		7	D	7		
M	8	V	8	L	8	M	8	S		8	L	8		
M	9	S	9	M	9	J	9	D	Repas - CCAS	9	M	9		
J	10	D	10	M	10	V	10	L		10	M	10		
V	11	L	11	J	11	S	Concert - Années 60	11	M	Cérémonie Commémorative	11	J	11	
S	12	M	12	V	12	D	Brioches - SdE	12	M		12	V	12	
D	13	M	13	S	Classes en 5	13	L	13	J		13	S	Bal des jeunes - CdF	13
L	Fête nationale	14	14	D	14	M	14	V		14	D	14	14	
M	15	V	Assomption	15	L	15	M	15	S		15	L	15	
M	16	S	16	M	16	J	16	D		16	M	16		
J	17	D	17	M	17	V	17	L		17	M	17		
V	18	L	18	J	18	S	Belote - FNACA	18	M		18	J	18	
S	19	M	19	V	19	D	19	M		19	V	19		
D	20	M	20	S	Fête patronale - CdF	20	L	20	J		20	S	20	
L	21	J	21	D	Fête patronale - CdF	21	M	21	V		21	D	21	
M	22	V	22	L	22	M	22	S		22	L	22		
M	23	S	Bœuf inter-sociétés	23	M	23	J	23	D		23	M	23	
J	24	D	24	M	24	V	24	L		24	M	24		
V	25	L	25	J	25	S	25	M		25	J	Noël	25	
S	26	M	26	V	26	D	26	M		26	V	26		
D	27	M	27	S	27	L	27	J		27	S	27		
L	28	J	28	D	28	M	28	V		28	D	28		
M	29	V	29	L	29	M	29	S		29	L	29		
M	30	S	30	M	30	J	30	D		30	M	30		
J	31	D	31			V	Halloween - SdE	31			M	31		

2025

INFORMATIONS DIVERSES

COMPLÉMENTS DU CALENDRIER

SdE : Sou des Ecoles
CdF : Comité des Fêtes

Vacances de Noël 2024:
Du samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025

Vacances d'hiver :
Du samedi 22 février au lundi 10 mars 2025

Vacances de printemps :
Du samedi 19 avril au lundi 5 mai 2025

Vacances d'été :
Du samedi 5 juillet au lundi 1^{er} septembre 2025

Vacances de la Toussaint :
Du samedi 18 octobre au lundi 3 novembre 2025

Vacances de Noël :
Du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026

ÉLAGAGE

Rappel de la réglementation (article R161-24 du code rural) : Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux et voies communales doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin ou du trottoir. Les haies ne doivent pas dépasser et rester à l'aplomb du chemin public (chemin, trottoir, ...). Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat.

Conformité des haies :

- haie inférieure à 2 mètres de haut à l'âge adulte :
Plantation autorisée au minimum à 0,5 m de la limite de propriété (clôture),
- haie supérieure à 2 mètres de haut à l'âge adulte :
Plantation à 2 mètres au minimum de la limite de propriété (clôture).

La distance (0,5 ou 2 mètres) se mesure entre la clôture et le milieu du tronc de l'arbuste ou de l'arbre.

HORAIRES BUS STAR

Toutes les informations sur les bus de la star déservant notre commune sur :

<https://www.bus-star.com/ligne/ligne-12/>



ANIMAUX DOMESTIQUES

Les chiens doivent être tenus en laisse sur le domaine public.

Les déjections doivent être systématiquement ramassées par les propriétaires. L'abandon de déjections canines sur la voie publique est passible d'une amende de 2^{ème} classe selon l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement. L'amende est fixée à 35 €.

Les chiens de catégorie 1 et 2 doivent obligatoirement être déclarés en mairie.

OBJETS PERDUS - OBJETS TROUVÉS

Vous avez trouvé un objet ?

Déposez l'objet en mairie, elle se chargera de le signaler.

Vous cherchez votre objet égaré ?

Adressez-vous à la mairie.

COMMANDE GROUPÉE FUEL

Comme l'année précédente, une commande groupée de fioul domestique a été mise en place par la municipalité en septembre/octobre 2024.

L'opération sera reconduite en début d'automne 2025.

Suivez les informations sur PanneauPocket.



CANTINE - GARDERIE

Cantine : 4,50 € le repas
Garderie : 1,95 € par jour
(Tarifs valables jusqu'en juillet 2025)

CIMETIÈRE

Concessions :

Simple :	30 ans	150 €
	50 ans	250 €

Double :	30 ans	300 €
	50 ans	500 €

Colombarium :

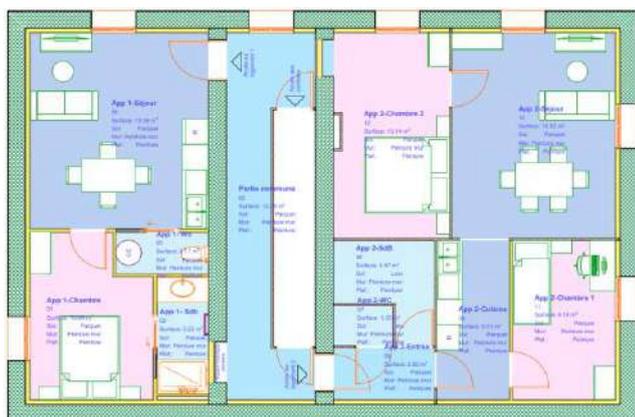
	30 ans	500 €
--	--------	-------

PROJETS 2025

Poursuite de l'étude sur la rénovation du parking de la Croix Verte avec mise en place d'ombrières. Etude coordonnée avec le SIEL.

Travaux de voirie : réfection des routes et chemins communaux gravement détériorés.

Etude et chiffrage en cours pour le réaménagement des surfaces de l'appartement situé au-dessus de la mairie en 2 appartements locatifs T2 et T3.



Mise en place d'un système de vidéo protection des bâtiments publics et des accès au village.

Changement de la porte de garage du dépôt.

Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école (auto consommation école et mairie).



ÉCOLE ÉDITH PIAF

Cette année, notre école compte deux classes et 48 élèves.

Projets pour l'année 2024-2025 :

Les enfants travaillent sur une thématique annuelle: les paysages à travers le développement durable. Plusieurs projets vont s'articuler tout au long de l'année mêlant partenariat et coopération entre les deux classes comme une journée pour nettoyer le village au mois de septembre, la découverte des gravières aux oiseaux au mois d'octobre, des interventions de musique par le Conservatoire jusque fin janvier et une sortie de fin d'année aux Carrés Jardins.

Les élèves vont travailler en collaboration avec la médiathèque du village pour proposer trois temps forts: deux rencontres inter-générationnelles au mois de novembre autour de jeux de société ainsi que des ateliers de lecture et un championnat de lecture le 24 janvier. Les élèves pourront donc connaître un peu plus les habitants du village à qui ils écrivent des cartes de fin d'année.

L'école fait toujours partie de l'association DEGEL qui permet de rassembler les écoles du secteur pour participer à des projets culturels et sportifs: une rencontre randonnée en février et la route des arts au mois de juin qui aura lieu dans notre village. Pour finir, les enseignantes ont eu la chance de travailler avec le restaurant du village L'assiette Roannaise afin de participer à la semaine du goût avec les élèves et à des ateliers pâtisseries. De beaux projets qui alimenteront la vie de nos écoliers cette année encore !

Émilie Lautric

Directrice de l'école primaire Édith Piaf
18 place de Verdun
42640 Saint Forgeux Lespinasse
☎ 04 77 65 64 12

RÉALISATIONS 2024

DIVERS

- Changement des panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle de la Croix Verte



- 2 sessions organisées avec la Croix Blanche ont permis à une trentaine d'habitants volontaires de suivre une formation premier secours.

- Création de trottoirs Rue de la Madone et Route du Pulnier

- Démoussage du toit de l'église



BÂTIMENT COMMUNAL

Depuis octobre 2024, le bâtiment communal a officiellement ouvert ses portes.



La médiathèque :



Le hall d'exposition :



Remerciements aux membres de la commission « Legs Royer » et tout particulièrement à Lou Anne Lemetayer (service civique), Marc Liozon (bénévole de la commune), Elisabeth Pigat et Alexandra Perrin (conseillères municipales) et aux conseils avisés de Michel Vaudelin (expert en poste de radio).

Sans oublier l'association Cré'action qui a réalisé les supports vidéo diffusés dans l'espace Maurice Royer.

L'espace numérique :



Cet espace, ouvert à tous, est un espace de travail avec accès Wifi. Il peut vous être utile pour du télé-travail ou comme lieu d'accès à internet. Renseignement à prendre en mairie, accessible durant les heures d'ouverture de la mairie.

Local commerce :

Projet 'Epicierie participative' en cours de lancement

Voir article page 27

NOUVEAUX APPARTEMENTS

Au 1er étage du bâtiment communal, deux appartements, 1 T2 et 1 T3 traversants, avec terrasse, ont été réalisés selon les normes actuelles d'environnement.



Appartement T2



Appartement T3



Vue arrière - Pendant les travaux



Vue arrière - Rendu final

INAUGURATION MAM et ESPACE CULTUREL

LE 5 OCTOBRE 2024

Ce jour-là, nous avons inauguré la Maison d'Assistants Maternels, la Médiathèque, le Hall d'exposition, l'Espace numérique constituant un espace tiers-lieu.

Sous la présidence et la participation de :
Monsieur Hervé GÉRIN - Sous-Préfet de Roanne,
Madame Cécile CUKIERMAN - Messieurs Hervé REYNAUD, Pierre-Jean ROCHETTE, Jean-Claude TISSOT – Sénatrice et Sénateurs de la Loire,
Madame Sophie ROTKOPF - Vice-Présidente de la Région AURA en charge de la culture,
Madame Huguette BURELIER - Conseillère départementale du canton de Renaison,
Monsieur Yves NICOLIN - Président de Roannais Agglomération,
Madame Caroline VIALLET - Directrice DDLM (Direction Départementale Lecture et Multimédia) de la Loire,
Madame Catherine CLEMENT - Coordinatrice réseau Nord DDLM de la Loire,
Monsieur Antoine VERMOREL-MARQUES - Député de la Loire (Excusé)



Prise de parole du Maire qui remercie les artisans, le cabinet d'architecture KEOPS, l'implication de l'équipe municipale et des bénévoles.
Il rappelle que ces projets ont reçus des subventions de l'Etat, la Région, Le Département, Roannais Agglomération sans oublier l'appui technique et financier de la Direction Départementale du Livre et du Multimédia



Inauguration officielle de la Maison d'Assistants Maternels en présence des 3 nounous : Amandine, Maëva et Meryl.



Inauguration de l'Espace Culturel par les élus avant l'intervention de Jocelyne.



Un verre de l'amitié regroupe à la fin des inaugurations élus, invités et habitants de la commune.

CLUB DES ANNÉES 60

Quarantième anniversaire de notre association cette année avec un nouveau numéro consacré partiellement à Johnny Hallyday mais aussi plus localement au rock à Roanne bien implanté, dès 1961, avec la prestation des Chaussettes noires qui, après des dédicaces au Petit Mozart, étaient attendues au théâtre municipal pour un concert présenté par le populaire Jean Nohain.

Pas de concert cette année mais rendez-vous début 2025 pour une grande Assemblée générale, avec groupes et artistes, qui se déroulera à la Salle de La Croix Verte.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et en espérant vous retrouver l'an prochain pour la poursuite de nos activités.



FNACA

Notre traditionnelle sortie grenouilles eut lieu le vendredi 9 août à l'Auberge de la Borde. Une trentaine de participants ont partagé cette journée dans une ambiance festive.

Au mois de septembre, une cinquantaine de personnes se sont retrouvées pour une journée touristique : visite guidée de l'Ecole 1900 à St Martin des Olmes, visite commentée de la Maison de la fourme d'Ambert.

Après un déjeuner au restaurant, nous avons clôturé la journée avec la visite guidée de Mus'énergie (musée de la force motrice et de l'énergie) à Ambert où nous avons pu découvrir une impressionnante collection de machines en grande partie en fonctionnement.



Au mois de novembre, le traditionnel concours de belote a réuni 58 doublettes.

Cérémonie du 11 novembre :

Après la lecture d'un texte et la remise des gerbes, un vin d'honneur a été offert par la municipalité. On a apprécié la présence d'un militaire de passage sur la commune qui a honoré cette commémoration par sa présence.



En 2025, du 22 au 26 juin, nous organisons une escapade sur la Côte Vermeille (Castelnou, Collioure, escapade en Catalogne... puis retour par Salses et Perpignan.



Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez nous contacter au 06 21 44 84 45 ou au 06 76 73 68 41.

COMITÉ DES FÊTES

Cette année le Comité des fêtes a reconduit ses manifestations habituelles :

- 16 mars : Repas dansant
- 23 juin : Vide grenier au stade



- 07 juillet : Tournée des brioches
- 24 août : Bœuf inter sociétés



- 14 et 15 septembre : Fête patronale
- 05 octobre : Théâtre avec l'association Osmose
- 10 novembre : Service du repas du CCAS



- 07 décembre : Mise en place du sapin et des décorations de Noël



- 14 décembre : Bal des jeunes

En l'absence de classes en 4, seulement 2 associations ont participé au bœuf inter-sociétés la FNACA et le Comité des fêtes. Avec l'aide des bénévoles, cette manifestation fut une réussite malgré un coup de vent qui a secoué nos installations en début de soirée.

Pour la Fête patronale, nous avons regretté l'absence de forains sur le site de la salle de la Croix Verte. La municipalité a prévu une réunion début 2025 avec eux pour une éventuelle prochaine participation.

Cette année a été marquée par l'arrivée de jeunes membres : Lily Rose BERGER, Baptiste DEGOULANGE, Rémi FLACHAT et Kylian BERNARDIN. A leur initiative, nous avons remplacé le thé dansant dont la fréquentation était en baisse ces dernières années par un bal des jeunes.



Les manifestations prévues en 2025 sont :

- Repas dansant : samedi 22 mars
- Vide grenier : dimanche 22 juin
- Tournée des brioches : dimanche 6 juillet
- Bœuf inter sociétés : samedi 23 août
- Fête patronale : 20 et 21 septembre
- Repas ccas : dimanche 9 novembre
- Mise en place sapin et décorations de Noël : samedi 6 décembre
- Bal des jeunes : samedi 13 décembre



Pour rappel, nous proposons à la location pour vos événements familiaux du matériel :

- Table : 2€
 - Banc : 1,50€
 - 4 chaises : 1,50 €
- Tarif pour 1 week-end

Pour tous renseignements, veuillez contacter Éric FLACHAT au 06 21 19 30 84.

Le Président, Christian PROST

MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS « MAM'ENCHANTÉE »

En cette première année d'ouverture, la Mam'enchantée a accueilli de nombreuses familles ce qui a permis d'avoir un taux d'accueil maximal journalier.

Grâce aux diverses subventions, nous avons investi dans du matériel adapté à la petite enfance. Un espace snozëlen (*) a été créé ainsi qu'un espace d'imitation.



Au cours de cette année, nous avons sollicité une intervenante « Atelier pas à pattes » qui pratique la médiation animale sur plusieurs séances. Les enfants ont pu jouer et pratiquer des soins sur les animaux.

La MAM a pu effectuer la passerelle avec l'école, en restant un petit moment dans la classe afin de familiariser les enfants à la maîtresse, l'ATSEM, au lieu et à leurs futurs camarades.



INFO : La MAM dispose de trois places pour la rentrée de septembre 2025.

Horaires d'ouverture : 7h30-18h30

Mail : mamenchantee42@gmail.com

(*) : Permet aux enfants d'être plus à l'écoute de leurs besoins et de leurs émotions.

CLUB DES MARCHEURS DU MERCREDI

Le groupe des marcheurs du mercredi reste fidèle à ses sorties hebdomadaires où nous partageons de bons moments de détente, parfois physiques ! Mais aussi de belles découvertes de la région.

En juin, avant notre repas au restaurant, nous avons suivi la visite guidée du prieuré d'Ambierle qui a permis de découvrir un lieu peu connu par le groupe.



Cette année nous avons partagé 2 mercredis avec les marcheurs de La Bénisson-Dieu, club dont fait partie notre ancien facteur Bernard Desroches. Ainsi, ce printemps, nous leur avons proposé une petite marche avant la visite du moulin de Lespinasse dont nous tenons à remercier les propriétaires Marie-Thérèse et Patrice Cadet pour leur accueil et leur bienveillance.

En novembre, nous avons été conviés à La Bénisson-Dieu pour une marche suivie de la visite du clocher de l'église présentant un patrimoine architectural magnifique.



Depuis septembre, de nouveaux participants nous ont rejoint, n'hésitez pas à les imiter, vous serez également les bienvenus.

Nos sorties sont synonymes d'agréables moments de convivialité et de bonne humeur en s'aérant !

Les marches font généralement de 8 à 13 km, adaptables selon la météo, la condition physique des participants et le relief du circuit choisi.

Pas de frais d'inscription, vous venez quand vous êtes libres et quand il vous plaît.

Pour tout renseignement et un premier contact vous pouvez appeler :

① : 06 85 15 78 93 (Jocelyne)

① : 06 79 01 52 31 (Noël)

Que de changements en 2024 !

Cette année encore, la première animation a eu lieu au mois de janvier à l'occasion des nuits de la lecture.

Les enseignantes ont mis l'équipe à contribution pour animer différents petits ateliers au sein de l'école puis direction la bibliothèque pour la finale des petits champions de la lecture, après délibération du jury, Léonie Geoffroy a été déclarée gagnante de cette édition.

En mars, un atelier "livres détournés" a été proposé avec la création de roses en papier réalisées à partir de vieux livres destinés à la poubelle, activité qui a été renouvelée en partenariat avec les élèves de primaire.

En juillet, a eu lieu le déménagement pour intégrer les nouveaux locaux de la médiathèque, en centre bourg, laquelle propose une offre augmentée et diversifiée dans des lieux accueillants, lumineux et bien agencés.

Dès l'été, ce nouvel espace bien visible a connu une plus grande fréquentation avec, entre autres, la venue des jeunes qui se retrouvent devant les jeux vidéo mais aussi des jeunes parents accompagnés de leurs enfants.



Le 5 octobre, jour de l'inauguration officielle, un après-midi "portes ouvertes" a été organisé pour faire découvrir les nouveaux locaux, l'offre documentaire et des outils d'animations (raconte-tapis, kamishibai...), ce qui a permis d'accueillir un bon nombre de visiteurs et réaliser de nouvelles inscriptions.



En novembre, deux après-midi jeux intergénérationnels ont été organisés en partenariat avec les enseignantes pour permettre aux écoliers du village de se mesurer aux différents "papis, mamies" venus les rencontrer. Ces rencontres ont permis d'agréables moments de partage et de bonne humeur.



Pour le 1er trimestre 2025, des projets d'animation sont déjà à l'étude: un "défi gaming", un atelier tricot, une rencontre avec un auteur...



Les petits champions de la lecture sont programmés le vendredi 24 janvier au cours des nuits de la lecture. Les dates des autres animations seront diffusées sur Panneau Pocket et affichées à la médiathèque.

La nouvelle médiathèque proposant des horaires élargis avec plus d'animations et accueillant un public plus nombreux, l'engagement de nouveaux bénévoles avec même une présence très ponctuelle serait bienvenue.

Horaires d'ouverture:

– Mardi de 15h à 18h

– Mercredi de 10h à 12h

– Samedi de 10h à 12h

L'équipe de bénévoles:

Laure Berger, Christiane Bourlière, Marie-Hélène Chorgnon, Catherine Gherardi, Jocelyne Malbrunot, Joëlle Meillerand.

ATELIER THÉÂTRE OSMOSE

Création d'un atelier Théâtre à Saint-Forgeux-Lespinasse

Après une première représentation de la pièce comique de boulevard « Parle-moi d'amour » le 5 octobre 2024, l'association théâtre Osmose de St-Forgeux-Lespinasse a le plaisir de vous annoncer la création de son atelier théâtre adultes à partir de janvier 2025. Il n'est pas nécessaire d'avoir des prédispositions, juste l'envie d'apprendre, de s'amuser et de s'évader du quotidien.



Le théâtre OSMOSE, girondin d'origine, a été créé en 2007 par 2 passionnés issus d'une pratique d'atelier de 10 ans. Vivre l'expérience d'une troupe, incarner un personnage totalement à l'opposé de soi, quoi de plus jubilatoire ? Nous avons eu ce bonheur pendant presque 30 années. Le plaisir de faire des rencontres et de développer des amitiés durables. Cet atelier est l'aboutissement logique d'un parcours théâtral riche où l'envie de partager et de transmettre est devenue inéluctable.



Un rendez-vous hebdomadaire dans une salle prêtée par la mairie permettra à tous les intéressés (ées) d'apprendre, en s'amusant, à devenir « comédien ». Une séance d'information, voire d'une initiation, aura lieu le mardi 7 Janvier 2025 à 19 h dans la petite salle des fêtes.



Contact : Jean-Jacques Engrand

☎ : 06.33.47.99.43

Mail : theatreosmose@gmail.com



Photos : *Mon meilleur copain, Un grand cri d'amour, Venise sous la neige*

DERNIERE INFO : « Parle-moi d'amour » sera rejouée

le dimanche 12 janvier à 15h30 à la salle de la Croix Verte

SOU DES ÉCOLES

Le bureau du Sou des écoles est composé de :

- Présidente : Mélissa BERGER, assistée de Bénédicte VERNAY
- Trésorier : Laurent GONTARD, assisté de Virginie LAURENT
- Secrétaire Marie BARRET, assistée de Céline DAUBARD

Le Sou participe financièrement aux différents déplacements des élèves lors des sorties culturelles ou sportives et à l'acquisition de matériels afin d'améliorer le quotidien de nos chers enfants.

Nous comptons sur tous les parents pour la préparation et l'organisation des manifestations et rappelons que le bénévolat est le principal carburant de cette association.

En fin d'année 2023, un spectacle de magie a été organisé.



Le dimanche 7 avril, le spectacle Crick ? Crack ! ouvert à tous a été très apprécié par tous les participants. Celui-ci était cofinancé par le Département de la Loire et la mairie.



Le vendredi 21 juin, la fête de l'école préparée par les maîtresses nous a permis d'apprécier un beau spectacle animé par les enfants. Elle a été suivie de la fête de la musique. La restauration était assurée par le Camion Rouge (flammekueche).



Le mercredi 30 octobre Halloween : défilé dans le village avec une chasse aux trésors suivie d'une mini boom pour les enfants de l'école et de l'extérieur.



Ces manifestations, financées par le Sou des Ecoles, ont rencontré un grand succès auprès des enfants et de leurs familles.

Vous pouvez d'ores-et-déjà noter les manifestations 2025 :

- Vendredi 17 Janvier : vente de repas à emporter
- Lundi 10 Mars : grille de Pâques
- Dimanche 13 Avril : spectacle « Au fond de la grange »; ouvert à tous
- Vendredi 27 Juin : kermesse de l'école suivie de la fête de la musique ouvert à tous
- Dimanche 12 octobre 2025 : vente de brioches
- Vendredi 31 Octobre 2025 : fête d'Halloween.
- Novembre : vente de chocolat (date à confirmer)

Le bureau du Sou des écoles

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le dimanche 10 novembre a eu lieu le traditionnel repas organisé par le CCAS.



55 convives ont pu profiter de cet après-midi animé par Yves RINALDI et ses fabuleux tours de magie.

C'est dans une bonne ambiance que nous avons pu notamment fêter l'anniversaire de Noël.



Le repas, servi par le Comité des fêtes, a été préparé par l'Auberge du Crozet que nous remercions vivement pour la qualité du menu.

ÉPICERIE PARTICIPATIVE

Il y a de cela quelques mois, afin de redynamiser le cœur de notre village, un projet était initié par la municipalité. Il s'agissait en effet de porter réflexion sur la création d'une épicerie d'un nouveau genre et ayant déjà été développée dans d'autres régions du territoire national. Le concept de la mise en place d'une **épicerie participative** était donc présenté et discuté devant un parterre d'habitants. Cette démarche résultait d'un constat qu'il nous faut tenter d'endiguer.....la désertification du cœur de nos villages ruraux avec en particulier la fermeture de nos petits commerces qui entraîne des fractures du lien social.

On ne se voit plus, on ne se parle puisque l'on ne se connaît plus.

Suite à cela, après avoir mis en place des réunions de travail avec un collectif d'habitants convaincus de la nécessité de faire aboutir un tel projet, **nous sommes heureux de vous annoncer la création de notre association « AUTOUR DE NOUS » dont la mission principale sera de créer les conditions pour l'ouverture de l'épicerie participative.**

La gestion de cette association reposera sur l'implication du plus grand nombre. A ce jour, nous comptons un peu plus d'une dizaine de membres actifs, convaincus et impliqués dans les décisions à prendre.



Le bureau est composé de :

- Président : Jean-Luc SIMON
- Secrétaire : Frédéric CORDIER
- Trésorier : Christian MARROING

Il est à noter que notre municipalité est partie prenante de ce projet et a d'ores et déjà mis à notre disposition un local neuf jouxtant l'actuelle médiathèque et accueillera la future épicerie à compter du mois d'avril 2025.

Ce projet ambitieux vise à accueillir et rassembler les habitants autour de valeurs de solidarité, de proximité et de partage.

Pourquoi une épicerie participative ?

Nous souhaitons offrir des produits frais et locaux. Par cette démarche, nous sommes désireux de soutenir les producteurs de notre région et contribuer à l'économie locale.

En devenant membre (il faut adhérer en payant une petite cotisation) de l'épicerie, tous nous participerons activement à son fonctionnement. Chacun pourra apporter ses idées, ses compétences et son énergie pour faire de ce projet une réussite pour créer un lieu convivial et dynamique.

Des prix justes :

En mutualisant nos achats et en réduisant les intermédiaires, nous pourrions proposer des prix justes pour tous en devenant des **CONSOM'ACTEURS.**

Devenir membre de l'association et donc adhérer à l'épicerie c'est garantir une réussite collective.

Autour de nous et avec tous ce projet verra le jour. Nous en sommes convaincus. Chaque adhésion comptera et nous confortera dans le bienfondé de cette belle initiative.

Venez participer à nos réunions et partagez les informations. Plus nous serons nombreux, plus notre épicerie sera une belle réussite collective.



SAS MIDANE
SPECTACLES

UNE IDÉE LUMINEUSE POUR VOS ÉVÈNEMENTS AVEC MIDANE SPECTACLES !

Société événementielle basée à Saint-Forgeux Lespinasse, MI.DA.NE Spectacles fut créée en mars 1989, sous la direction de Madame Jeannine Lefaure.

Christian Lefaure, directeur et régisseur artistique, spécialiste en « Son & Lumières », fait la réputation de cette entreprise par ses créations de « Mise en lumières » sur toute la région Auvergne-Rhône-Alpes et bien au-delà.

Damien Lefaure rejoint le binôme en mars 2003 et se spécialise dans la conception et spectacles laser. En octobre 2014, l'entreprise individuelle se transforme en SAS.

La société anime, depuis 35 ans, tous les événements des particuliers comme des professionnels et s'est spécialisée depuis une dizaine d'années sur la projection monumentale, un savoir-faire approuvé pour une communication événementielle originale !

Lien vers la vidéo de la mise en lumière du Château de la Roche :

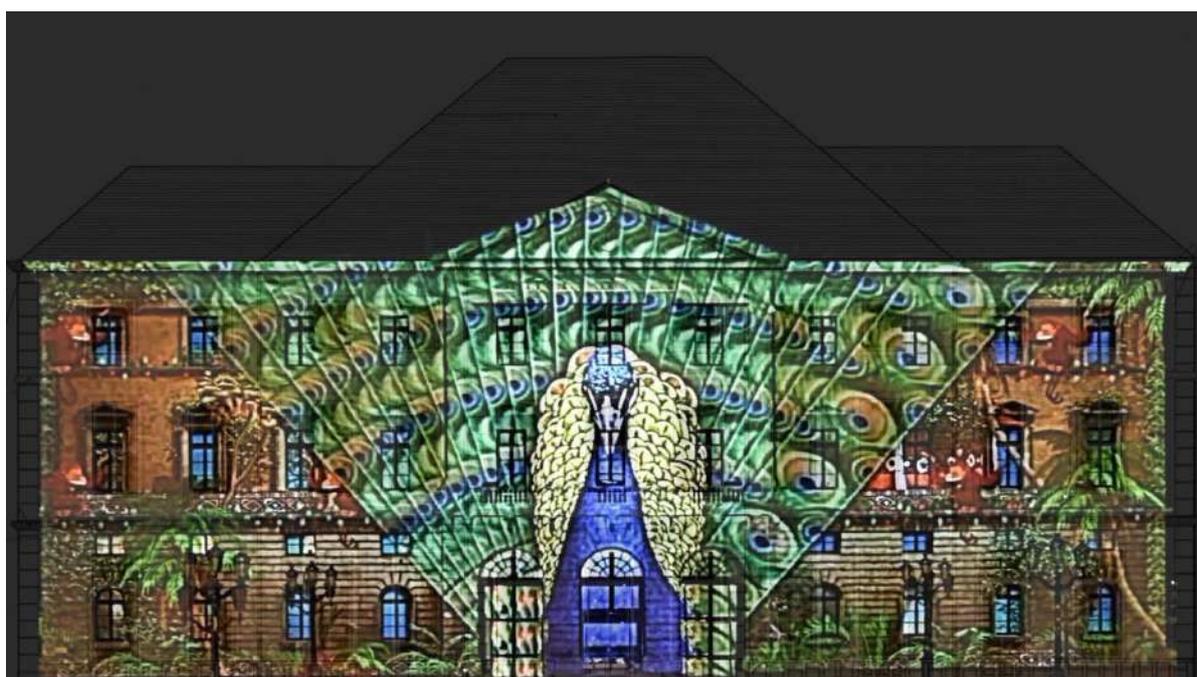


DES PROJECTIONS MONUMENTALES...

« Offrir un moment dont les spectateurs se souviennent, une véritable expérience ! » tel est le leitmotiv de Christian Lefaure, passionné par la projection d'images, qui propose ses prestations audiovisuelles aux associations, aux collectivités, aux comités des fêtes et bien sûr aux particuliers pour tous types d'événements : Fêtes des lumières, marchés de Noël, inaugurations, animations commerciales, fêtes de village, projections sur tous types de bâtiments (église, châteaux, mairie, etc...).

...POUR SUBLIMER AVEC POÉSIE TOUS VOS LIEUX

Les projections monumentales sont, en effet, un moyen de sublimer toutes sortes de lieux, différents styles d'architectures en créant un spectacle unique. Professionnel de la projection vidéo événementielle, l'entreprise Midane Spectacles participe, avec son activité, à la valorisation du patrimoine local, à la réalisation de spectacles de projection d'images ainsi qu'à toutes manifestations événementielles, à visée festive ou culturelle. NB : Tous les spectacles sont sonorisés. La durée standard du show est de 15 à 20 minutes.



Le Coteau - 2019

DÉJÀ DE NOMBREUSES RÉALISATIONS !



Abbatiale d'Issoire - 2020

Au gré de vos flâneries et promenades, vous avez peut-être, déjà, admiré le travail de l'entreprise. Parmi les réalisations remarquables de Midane Spectacles, on peut citer, pour la région roannaise, les animations vidéo au Château de la Roche, les festivités du 8 décembre au Coteau, le dîner d'été du « village de caractère » Le Crozet, ou encore le Marché de Noël de Cournon d'Auvergne. (mise en lumières et/ ou show laser en option).



Création Lumières – Créa'Dance - 2019

Il est passé avec bonheur de la scène aux coulisses, de la musique aux projecteurs

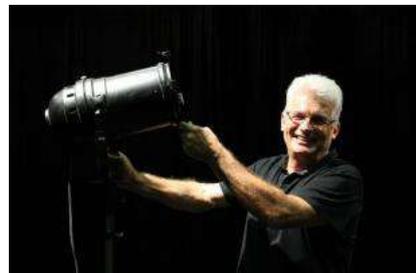
De Francis Cabrel, à Patrick Sébastien...

« Mes parents voulaient que j'aie un métier autre que musicien, raconte-t-il. Alors j'ai fait une formation de peintre en carrosserie ».

Parallèlement, et dès l'âge de 13 ans, Christian participe à son premier bal en tant qu'accordéoniste et monte son propre orchestre à 17 ans. Il devient professionnel à 18 ans. « Mes parents étaient satisfaits, se souvient Christian. Nous avons joué pendant 19 années au niveau local, national et international, jusqu'au Gabon ».

Mais la recherche de tournées pèse sur les épaules de Christian qui décide alors d'accompagner des artistes. Il enchaîne une nouvelle carrière avec Gilles Dreu, Marie Myriam, Francis Cabrel, Patrick Sébastien, entre autres. Les rencontres s'accumulent et la technique lui plaît de plus en plus. À 32 ans, il descend de la scène et passe derrière les projecteurs. « Je me suis mis à faire du laser dans le style Jean-Michel Jarre, explique-t-il. On prenait ses musiques et on mettait du laser partout. Même pour un opéra de Don Quichotte ! ». Il fait des shows à Paris : Matignon, chez Bouygues, dans les ministères, aux opéras et au Palais des congrès.

INFOS PRATIQUES



SAS MIDANE SPECTACLES
BURET
682 route des Beaussiers
42640 Saint-Forgeux-Lespinasse
Tel : 04 77 65 64 75
N° Siret : 809.450.836.00014 -APE : 9002Z
FR : 06.809450836
E-mail : orangemidanespectacles@orange.fr

Site: <https://www.midane-spectacles.com>



ACCUEIL DE JOUR – L'ARBRE AUX PAPILLONS

Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et soulager leurs proches

L'Accueil de jour « l'Arbre aux Papillons » de la Pacaudière accueille à la journée des personnes âgées de plus de 60 ans en perte d'autonomie, et notamment malades d'Alzheimer, ou d'une maladie apparentée, vivant à domicile. Il permet de rompre l'isolement des personnes malades en retissant des liens sociaux. Il sollicite, de la manière la plus adéquate possible, les capacités cognitives et motrices « préservées » et prolonge la vie à domicile et en famille grâce au répit accordé à l'aidant pendant que son proche est accompagné par l'accueil de jour.

C'est un lieu d'échanges et de partage, où il est possible de participer à des ateliers, animés par des professionnelles formées à ces accompagnements spécifiques, dans une ambiance conviviale et ludique : ateliers mémoire, ateliers mobilisant le langage ou l'activité physique, ateliers à médiation artistique, ateliers jardinage, ateliers cuisine, ateliers bricolage, sorties...

Les demandes d'admission se font en prenant contact directement avec l'équipe de l'Accueil de jour :

FONDATION GRIMAUD
70, rue Antoinette Grimaud
42310 LA PACAUDIERE
☎ 04 77 66 40 63

Mail : accueildejour@ehpad-fondationgrimaud.fr

Site : <https://ehpad-fondationgrimaud.fr>



ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA PACAUDIÈRE

Un lieu d'apprentissage pour petits et grands

L'École de Musique de La Pacaudière accueille enfants et adultes des communes du pays de La Pacaudière, offrant la possibilité d'apprendre une variété d'instruments : violon, trompette, clarinette, guitare, flûte traversière, batterie, harpe et piano.

Encadrés par une équipe de 8 professeurs, les cours d'instruments se déroulent en leçons individuelles pour une progression adaptée à chacun.

L'école propose également des cours collectifs, comme l'éveil musical, destiné aux enfants de 4 à 6 ans, qui leur permet de découvrir les rythmes et les sons à travers de petits instruments, l'expression corporelle et le chant. Des cours de chorale pour enfants et des ateliers de rythme sont aussi au programme.

Il est encore possible de s'inscrire aux cours collectifs, avec une cotisation de 114€ pour l'année (32 cours), ainsi qu'une adhésion à l'association de 15€. Quelques places restent disponibles pour les cours individuels sur certains instruments, n'hésitez donc pas à vous renseigner.

L'École de Musique est soutenue par la Ville de La Pacaudière, Roannais Agglomération, le département et bénéficie de partenariats avec Noetika, la bibliothèque de La Pacaudière et le conservatoire de Roanne. Elle fonctionne également grâce à l'engagement bénévole de Sylvie Beurrier, trésorière, Charlotte Cherpi, responsable site web et Clémence Barrancos Gounon, présidente de l'association.

Contact

Adeline Verruy, coordinatrice pédagogique : 06 20 09 50 76

Adresse : 49, route de Lyon, 42310 LA PACAUDIERE

Courriel secrétariat : contact.empp@gmail.com

Page Facebook : [ecoledemusiquelapaco](https://www.facebook.com/ecoledemusiquelapaco)

Page Instagram : [ecoledemusiquelapaco](https://www.instagram.com/ecoledemusiquelapaco)

Site internet :

www.ecoledemusiquedupaysdelapacaudiere.wordpress.com

